
COMPTE-RENDU de la réunion de quartier

« Hauts de Lagny »

Lundi 3 Octobre 2022 à 18h30, Salle du Totem

Etaients présents :

M.MONOT, Adjoint, Culture, Animation et Vie Associative.

M.ZOUAOUI, Adjoint, Vie des Quartiers, Démocratie Locale et Commerce.

M.WACHOWIAK, Conseiller Municipal, Relations avec les Associations et Conseils de Quartiers.

Mme MOKEDDEM, Conseiller Municipal, Animations des Quartiers.

M.TILLET, Chef de Cabinet.

M.PETHEY, Directeur des Services Techniques.

M.COURTOIS, Chef de la Police Municipale.

Mme DE SOUSA MANO, Assistante du Maire, des Élus et du Cabinet.

Mesdames et Messieurs les conseillers de quartier.

* * *

Monsieur WACHOWIAK ouvre la séance et énonce l'ordre du jour.

Ordre du jour :

- Présentation des interlocuteurs.
- Réponses aux précédentes questions.
- Présentation du projet du parc des sports.
- Point sur les travaux Vacheresse.
- Présentation du projet des nouveaux locaux des Touvents
- Sobriété énergétique.
- Informations sur les animations de la ville à venir.
- Rappel sur l'application de la ville (nouvelle icône citoyens vigilants).
- Questions diverses.

Présentation des Elus et des services ainsi que des participants à la réunion.

Monsieur WACHOWIAK revient sur les questions posées lors du précédent conseil de quartier.

Présentation du projet du parc des sports :

La municipalité explique le plan projeté. Le démarrage des travaux se fera début novembre. La durée des travaux est de 18 à 20 mois, soit une livraison du complexe à compter de l'été 2024. La réalisation du complexe tennistique comprend la construction de 3 courts de Tennis intérieurs, la construction de 2 courts de Tennis extérieurs en terre battue, la construction de 2 courts de Beach Tennis, la construction de 2 courts de Padel, la construction d'un Mur de Frappe et l'intégration d'un restaurant (type brasserie) au sein du complexe.

Un monsieur demande où sera situé ce projet ? Il est répondu que cela sera entre les deux terrains, comme sur la photo qui suit.



Une dame demande qui finance ce projet ? Monsieur PETEY répond que la moitié de ce projet est financé par la ville et l'autre moitié par des subventions (Région, Département, Fédération de Tennis).

Le but est que le parc des sports soit un lieu où il fait bon vivre, pas seulement pour les sportifs mais pour tous ceux qui souhaitent passer un bon moment c'est pour cela qu'une brasserie sera implantée.

Une dame demande que vont devenir les anciens terrains de Tennis ? Monsieur PETEY répond que pour le moment il n'y a aucun projet pour ces terrains.

Une dame demande à qui appartient le complexe tennistique ? Monsieur PETEY répond que la ville en est propriétaire.

La municipalité rappelle que les travaux de la société nautique ont commencés en août, la durée des travaux est de 11 mois soit une livraison prévue fin juin 2023. Pour rappel, la ville de Lagny-sur-Marne a été retenue base arrière pour les Jeux Olympiques 2024 pour l'aviron. La ville bénéficie de plus de 50% de subventions pour ce projet. La réhabilitation du club d'aviron comprend donc la réhabilitation et extension des hangars à bateaux (600m²), la construction de vestiaires hommes et femmes (75m² chacun) la construction d'une salle de sport de 93m², la construction d'une salle d'Aviron indoor de 92m², la réhabilitation et agrandissement du salon d'honneur (90m²), l'intégration d'une restauration terrasse 180m² de type snacking au sein du complexe.



Point sur les travaux Vacheresse :

Le 12 septembre dernier, les travaux ont débuté. La première phase est l'adduction d'eau, toutes les canalisations d'eau potable ont été refaites. La reprise des travaux se fera fin janvier afin de requalifier la rue sur l'aspect visuel : ilots de fraîcheurs (amener des espaces, planter des arbres pour apporter de la fraîcheur), réflexion des trottoirs et des voies de circulation. Fin des travaux prévue en juin 2023 afin de laisser la place aux commerces de développer leur activité paisiblement.

Une dame demande si la rue Vacheresse sera praticable ? Monsieur PETEY répond que la circulation sera autorisée sauf les jours de marché où la rue sera fermée au niveau du monoprix.

Un Monsieur demande si le parvis des associations sera végétalisé ? Monsieur PETEY répond que cela est prévu.

Une dame demande s'il est possible que cette rue devienne piétonne ? Monsieur ZOUAOUI répond qu'il est compliqué de mettre cette rue 100% piétonne car des habitants ont un garage, il y a aussi la résidence seniors Les Jardins d'Arcadie avec des entrées et sorties de véhicules réguliers. L'objectif est que cette rue soit une zone de partage (limitation à 20km/h) et que les véhicules ne se sentent pas chez eux et fassent attention aux autres comme au niveau de la place Paul Tessier.

Une dame demande s'il est possible d'enlever les chaînes mises devant le parvis des associations ? Monsieur PETEY répond qu'avec la mise en place de l'îlot fraîcheur, les chaînes ainsi que le muret disparaîtront.

La deuxième phase des travaux concernera la place du marché au blé. Dans le même état d'esprit, des ilots de fraîcheur seront créés et des arbres seront plantés. Afin d'amener une vision de déplacement doux, l'idée est de retravailler la place et de créer un endroit agréable en profitant de la fraîcheur et du verdissement de la place.

Un monsieur demande si avec ces travaux, les stationnements seront supprimés ? Monsieur PETEY répond que les stationnements ne seront pas supprimés mais certains seront déplacés notamment avec l'augmentation du nombre de places dans le parking Foch.

Un monsieur demande s'il est possible de supprimer la place de Taxi ? Monsieur ZOUAOUI répond que réglementairement ceci n'est pas envisageable.

Une dame souhaiterait que le nombre de bus soit augmenté.

Et un monsieur ajoute qu'il travaille à Torcy mais qu'il ne peut pas prendre le bus car il n'y a pas assez de fréquence.

Monsieur ZOUAOUI répond que cela a déjà été effectué pour certaines lignes. Par exemple, la ligne 37 ne circulait que dans un sens. Aujourd'hui, celle-ci circule dans les deux sens. La municipalité a aussi fait en sorte que le premier train ainsi que le dernier train soient assurés.

Monsieur ZOUAOUI reprend la parole sur le sujet des places de parkings. Il est prévu que le SDIS se déplace sur le terrain d'Alembert. Une poche de stationnement peut donc être créée sur l'ancien site du SDIS afin que les travailleurs du centre-ville afin qu'ils puissent se rendre au travail sans être garés trop loin. Cela désengorgera les places du centre-ville.

Un monsieur demande de quelle manière le parking Foch va-t-il être agrandi ? Monsieur ZOUAOUI répond que le parking sera semi enterré, il augmentera de 50% et il est prévu d'y ajouter un lieu de pause avec un jardin ou un parc, un point de verdure. L'idéal serait de transformer le parking Foch comme celui des tanneurs, à moitié souterrain.

Présentation du projet des nouveaux locaux des Touvents :

La municipalité explique que des questions se sont posées sur le devenir de ce bâtiment qui dispose de nombreuses qualités où des services publics pourraient être proposés. Nous avons aussi réfléchi aux besoins que rencontrent des acteurs de la ville : les associations qui sont aujourd'hui à l'étroit au sein de la maison des associations. Il est donc venu naturellement l'idée de proposer dans cet espace des Touvents un milieu associatif. Cette école est bien structurée, le but n'est pas de perturber le quartier avec du bruit c'est donc pourquoi nous souhaitons proposer aux associations des salles afin que puissent se dérouler des activités « douces » comme le théâtre ou encore le yoga.

Ce bâtiment a un autre point positif, il est plain-pied donc adapté aux personnes à mobilités réduites. Les associations en lien avec le handicap pourront donc aussi bénéficier de salles. Une autre chose que nous souhaitons, c'est que les bureaux servent pour les actes administratifs (Maison France Service) et que le service public puisse continuer dans les hauts de Lagny. Une salle pourrait aussi être proposée à la location afin que puisse être célébrés de petites fêtes (baptêmes...) puisqu'aujourd'hui, seul le TOTEM est disponible à la location.

Tout ne sera pas fait d'un coup, pour le moment, nous faisons une expérimentation et au besoin, nous ferons des travaux en fonction du succès.

Au niveau du stationnement, un parking est disponible de l'autre côté de la rue. Nous serons bien entendu vigilants afin de limiter au maximum les nuisances.

Une dame demande s'il est prévu quelque chose dans la cour de récréation ?

Monsieur MONOT répond que pour le moment, rien n'est décidé. Il est possible que cet espace soit rendu au quartier avec la création d'un parc ouvert à la population mais pour le moment il est trop tôt pour le dire.

Une dame demande si la salle pourra être louée par les habitants ? Monsieur MONOT répond que oui.

Des nourrices se demandent quels jeux vont être faits au niveau de l'aire de jeux à côté du Franprix ?

Messieurs ZOUAOUI et PETEY répondent que des jeux seront proposés pour petits et grands. Du plus petit aux enfants de 10-11 ans.

Une dame demande si un plan est disponible ? Monsieur PETEY répond que les travaux seront finis d'ici 3 semaines donc que les personnes qui le souhaitent pourront le voir directement sur place.

Sobriété énergétique :

Les candélabres en LED vont baisser à 20% de luminosité. L'éclairage public sera éteint de 00h à 05h du matin sur l'ensemble de la ville et 1 candélabre sur 2 sera allumé dans l'hypercentre. Cela ne concernera pas simplement l'éclairage public mais aussi les panneaux publicitaires. Cela sera surprenant au début mais au final tout le monde y gagnera. Cela aura un bienfait pour la nature et sera économique. Certains cheminements pour se rendre de la gare au centre-ville auront un candélabre sur deux d'allumé. Concernant Noël, il n'y aura pas d'illuminations en dehors du cheminement de la parade de Noël. Cependant, malgré les économies, nous voulons garder l'esprit de Noël à Lagny c'est pourquoi dans le reste de la ville, des décorations seront installées mais pas lumineuses.

Une dame demande si cela ne va pas augmenter la délinquance ? Monsieur COURTOIS répond que 80% des cambriolages dans les logements se font la journée et que la nuit, les locaux commerciaux et industriels sont plus impactés. C'est pourquoi le centre-ville restera éclairé, afin de protéger nos commerçants.

Un monsieur demande justement si les commerçants vont jouer le jeu ? Monsieur ZOUAOUI répond que le coût de l'énergie est pharaonique pour tout le monde aujourd'hui. Mettre de la lumière pour rien n'est pas objectif. Les commerçants n'auront pas le choix de jouer le jeu puisqu'une réglementation est mise en place. Les commerçants peuvent laisser allumer l'enseigne seulement une heure après la fermeture. Monsieur COURTOIS ajoute que si ce n'est pas respecté, les commerçants seront verbalisés. Monsieur ZOUAOUI rappelle que les commerces ne peuvent pas effectuer la maintenance ou le ménage à leurs heures d'ouverture, il ne faudra donc pas les blâmer à tout va.

Une présentation des animations de la ville à venir est faite par Monsieur MONOT.

Rappel sur l'application de la ville :

Fil d'actualité, agenda des événements, numéros utiles, liste et contacts des associations, l'application vous permet de retrouver en quelques clics les informations principales de la ville. Les familles connectées pourront aussi accéder facilement au portail famille et aux menus des cantines. Grâce à cette application, il est possible de signaler, en direct, un problème sur la commune avec envoi de photos le cas échéant. Cela permet aux agents de la ville une plus grande réactivité. De plus, une nouvelle icône « citoyens vigilants » vient s'ajouter. Vous pouvez ainsi déclarer dans cette rubrique maltraitance ou violence, stationnements abusifs, objets perdus, comportements inhabituels ou demander à la police municipale d'effectuer des rondes en votre absence grâce à l'opération tranquillité vacances. Enfin, sachez que votre anonymat est préservé en déclarant dans cette rubrique. Pour rappel, toute dénonciation calomnieuse fera l'objet de poursuites. Enfin, en cas d'urgence, il ne faut pas hésiter à composer le 17.

Questions diverses :

Une dame demande à qui appartient la D34 ?

Monsieur PETEY répond que la départementale 34 appartient au département jusqu'au feu au niveau de la sortie.

Une dame dit être très contente que soit mis en place une personne pour faire traverser les enfants à l'école des Touvents. Est-ce une décision pérenne ?

Monsieur COURTOIS répond que cela doit se pérenniser mais que nous avons besoin de recruter. Il rappelle que tant que cela pourra se faire cela se fera.

Monsieur ZOUAOUI prend la parole et explique que nous avons réglé plusieurs problématiques au niveau des écoles : Feu orange clignotant changé en feu tricolore, enlèvement des buissons car aucune visibilité, une demande a été faite au département afin de créer un plateau surélevé car cela est justifié.

Une dame dit qu'au niveau du parking du cinéma, il y a 5 revêtements différents et que cela est dangereux pour les piétons.

Monsieur PETEY s'engage à regarder et à apporter une réponse lors du prochain conseil de quartier.

Monsieur ZOUAOUI en profite pour rappeler l'utilité de l'application. Dès que quelque chose est constaté, il ne faut pas attendre le prochain conseil de quartier avant d'en faire part. Il ne faut pas hésiter à le signaler avec une photo afin que les services puissent intervenir rapidement.

Il ajoute en évoquant la baisse de limitation de 90km/h à 70km/h sur la D934. Il y a une demande généralisée des habitants que la vitesse soit baissée à 30 km/h sauf pour les grands axes. Il y a plusieurs avantages à cela : moins de pollutions, moins de nuisances sonores et plus de sécurité. Les cyclistes auront la possibilité de pendre des sens interdits ce qui leur permettra de sillonner la ville en vélo sans trop se fatiguer.

Un monsieur dit que cela peut-être une bonne idée, car rue Pierre Sémart, les automobilistes roulent trop vite. C'est le trajet qu'empruntent les collégiens afin de se rendre au sport. C'est donc très dangereux pour eux. Serait-il possible de mettre des chicanes ?

Monsieur ZOUAOUI répond qu'il faut éviter les ralentisseurs mais que les écluses ou les chicanes pourraient être la solution.

Une dame signale que dans la rue Saint Laurent, les piétons sont obligés de marcher sur la chaussée car les voitures sont garées sur le trottoir et que les propriétaires ne taillent pas leurs végétations.

Monsieur ZOUAOUI répond que ce type de problème doit être signalé via l'application, avec une photo si possible afin que les services puissent intervenir.

Un Monsieur demande une fois le signalage fait, comment se passe l'intervention ?

Monsieur COURTOIS répond qu'une fois le problème constaté par la police municipale, un courrier de mise en demeure est envoyé et les propriétaires ont un délai de 3 semaines pour effectuer l'égavage. Si cela n'est pas fait dans les temps, la mairie effectue l'égavage avec la société de son choix et la facture doit-être réglée par le propriétaire.

Une dame demande à qui revient la charge d'enlever les feuilles mortes sur les trottoirs ?

Monsieur PETEY répond que la ville le fait régulièrement mais que chaque habitant doit le faire devant chez lui.

Monsieur ZOUAOUI rebondit en parlant des herbes folles. Elles sont problématiques pour tout le monde, les habitants ont un sentiment d'abandon, cela déforme les revêtements. Donc si chacun d'entre nous faisons l'effort de retirer les 2-3 brindilles devant chez nous, cela éviterait beaucoup de problèmes.

Une dame demande s'il est utile de tondre le gazon à ras fin juillet ? Car aujourd'hui nous n'avons plus de gazon.

Monsieur PETEY répond que l'information sera transmise à la société qui s'en occupe.

Un monsieur demande s'il est possible de mettre en place une barrière anti-bruit au niveau du champs pourri ?

Monsieur ZOUAOUI répond qu'un mur anti-bruit sera installé avec le projet de construction de petits collectifs de 68 logements.

Un monsieur demande quand les travaux rue Pierre Sémart vont être effectués ?

Monsieur PETEY répond que pour le moment nous n'avons pas de date. Cela relève de la compétence de Marne et Gondoire qui vient de boucler son premier plan pluriannuel d'investissement et qui va devoir planifier le deuxième. Nous allons nous renseigner.

Un monsieur remercie la municipalité pour l'égavage des arbres derrière le gymnase. Serait-il possible de labourer et d'y mettre du gazon ? Car en temps de pluie, ce n'est pas jolie.

Monsieur PETEY répond qu'il est difficile d'engazonner sous un arbre mais que nous allons regarder ce qu'il est possible de faire.

Une dame demande si le restant de la résidence du Moulin à Vent va être bitumé ?

Monsieur PETEY répond que cela n'est pas prévu pour le moment.

Une dame alerte sur la saleté (tags) des murs anti-bruit de la départementale, qu'est-il possible de faire ?

Monsieur Zouaoui répond que la départementale est nettoyée 2 fois par an par le département. Le reste du temps, nous comblons le manquement du département quand nos services le peuvent.

Une dame remercie les services techniques car en signalant les dépôts sauvages, un camion de la ville est intervenu.

Les habitants remercient la police municipale car grâce à eux, ils ont pu passer un meilleur été avec moins de 2 roues.

Monsieur COURTOIS rappelle que la police municipale procède à environ 200 verbalisations et 50 retraits de permis à l'année.

M. ZOUAOUI et M. WACHOWIAK remercient les conseillers de quartiers de leur présence et leur implication. Ils remercient également la présence des services de la Mairie et invitent tous les participants à continuer la discussion autour d'un pot.